EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **25 septembre 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt cinq septembre deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Isabelle LAVEST à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Gérard BOHNER à Jean-Christophe CERVANTES, Dominique BRIAT à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Nicole PRIEUX, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. le Maire suspend la séance à 18h10 suite à l'intervention des manifestants des Ateliers de Construction du Centre. M. le Maire reprend la séance à 18h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Jean-Pierre LAVIGNE arrive pendant la suspension de séance.
M. Jean-Luc BLANC arrive pendant le débat de la question n°1.
M. Jérôme GODARD donne pouvoir à M. Philippe BOHELAY et quitte la séance avant le vote de la question n°4.
M. le Maire suspend la séance à la demande de M. BRENAS à 21h05 après le vote de la question n°4. M. le Maire reprend la séance à 21h10 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.
M. Simon POURRET donne pouvoir à M. Grégory BERNARD et quitte la séance avant le vote de la question n°8.
M. le Maire suspend la séance à 22h35 pendant le débat de la question n°8. M. le Maire reprend la séance à 22h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Alain LAFFONT (donne pouvoir à M. Florent NARANJO) et Mme SylvianeTARDIEU (donne pouvoir à M. Pierre MIQUEL) quittent la séance avant le vote de la question n°9.
Mesdames et Messieurs François BARRIERE, Géraldine BASTIEN, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Louis COUSTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, Jean-Pierre LAVIGNE, Fabienne MONTEL et Didier MULLER quittent la séance avant le vote de la question n°10 sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 40

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

La Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles dans la cadre du soutien à la vie associative auxquelles peuvent prétendre les associations par une demande et un dépôt de dossier de demande de subvention exceptionnelle.

Huit projets répondant aux critères ont été examinés favorablement.
Un crédit de 75 000 € est inscrit au budget 2015. A l'issu des précédents Conseils Municipaux, le solde disponible est de 41 950 €.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations conformément à la liste ci-dessous, pour un montant global de 20 500 € ;
- d'autoriser le versement, en temps utile, de ces subventions aux associations concernées ;
- d'autoriser la signature éventuelle de convention avec les associations, conformément à la législation en vigueur.

FEDERATION DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS DU DEPARTEMENT DU PUY DE DOME
10 rue de Bien Assis – 63000 Clermont-Ferrand

Projet : manifestations des 70 ans de solidarité populaire

Dans le cadre de l'année anniversaire, le Secours Populaire Français organise un certain nombre d'actions et d'initiatives dont les objectifs sont de partager des moments forts autour des valeurs de solidarité, de tolérances, de vivre ensemble et au-delà de mettre les bénéficiaires en situation de mouvement. Des événements sont organisés tout au long de l'année et se clôtureront par une soirée de gala organisée le 14 octobre 2015.

Date de réalisation : sur l'année
Territoire : de la Commune

Autres financements attendus :
- Conseil Départemental : 12 000 €
- CAF : 4 500 €
- Etat : 5 000 €

Coût de l'action : 68 000 €
Subvention sollicitée par l'association : 5 000 €
Subvention proposée par la Ville : 5 000 €
Subventions accordées au titre de la Politique de la Ville (15 000 € pour le projet « Aide aux familles » et 15 000 € pour le projet « Plateforme de Champratel) en 2015 : 30 000 €

COMITE DES QUARTIERS DE MONTFERRAND
12 rue Saint Antoine – 63100 Clermont-Ferrand

Projet : activités et animations pour les habitants

Le Comité des Quartiers de Montferrand a pour objet d'offrir un panel d'activités aux habitants : animations, sorties, visites, réunions publiques, débats, conférences dans le but de rendre les habitants citoyens et acteurs de leur ville.

Date de réalisation : sur l'année
Territoire : de la Commune

Autres financements attendus :
- Conseil Départemental : 800 €

Coût de l'action : 27 500 €
Subvention sollicitée par l'association : 2 000 €
Subvention proposée par la Ville : 2 000 €
Subvention versée en 2014 : 2 250 € (2 000 € en subvention exceptionnelle et 250 € en subvention de fonctionnement)

ASSOCIATION CULTURELLE ET FOLKLORIQUE SOLEIL D'ITALIE
28 rue Amadéo – 63000 Clermont-Ferrand

Projet : concert La Canta

Dans la cadre de ses multiples activités, l'association propose une saison culturelle et l'organisation d'un concert (orchestre et choeurs) avec deux formations dont l'objet est de faire découvrir au grand public les chants et la musique italienne traditionnelle.

Date de réalisation : 2ème semestre 2015
Territoire : de la Commune

Autres financements attendus :
- Conseil Départemental : 2 800 €

Coût de l'action : 23 100 €
Subvention sollicitée par l'association : 2 000 €
Subvention proposée par la Ville : 2 000 €
Subvention versée en 2014 : 800 €

LA MAISON DE L'EUROPE EN AUVERGNE
2 Rue Saint Genès – 63000 Clermont-Ferrand

Projet : favoriser la connaissance de l'Union Européenne

L'objet de l'association est de favoriser la connaissance des pays de l'Union Européenne par des expositions, carnets de voyages, conférences, films documentaires ou courts métrages en direction d'un large public, ou par des actions sur un public plus ciblé comme les scolaires, les jeunes en formation professionnelle et les étudiants.

Un autre de ses objectifs consiste à préparer la journée de l'Europe, le mois de l'Europe et les différentes actions à mettre en place en vue des prochaines élections européennes.

Date de réalisation : à compter de mai 2015
Territoire : de la Commune

Autres financements attendus :
- Etat : 1 500 €

Coût de l'action : 8 770 €
Subvention sollicitée par l'association : 2 000 €
Subvention proposée par la Ville : 2 000 €

JAZZ CLUB CLERMONTOIS
Centre Jean Richepin – 21 rue Jean Richepin – 63000 Clermont-Ferrand

Projet : Festival « Off » de « Jazz en Tête »

L'objet de l'association est avant tout de permettre à des musiciens désireux d'accéder à la musique de jazz de pouvoir pratiquer cette activité.
Ce projet particulier est d'assurer une prestation musicale dans la ville, en parallèle du festival « Jazz en Tête », en partenariat avec une douzaine de bars-brasseries, de 18h à 20h avec pour but :
- de valoriser le festival « Jazz en Tête »,
- de vulgariser la musique de jazz à un large public,
- de proposer un festival « off », comme dans beaucoup de villes, en marge d'un festival reconnu.

Date de réalisation : du 21 au 24 octobre 2015
Territoire : de la Commune et particulièrement du centre ville

Autres financements attendus :
- Conseil Départemental : 600 €
- brasseries clermontoises: 6 200 €
Coût de l'action : 13 900 €
Subvention sollicitée par l'association : 2 000 €
Subvention proposée par la Ville : 2 000 €

AGILE ASSOCIATION D'INDIVIDUS
28 avenue Marx Dormoy – 63000 Clermont-Ferrand

Projet : festival « Homosaïques »

Cette association qui regroupe Lesbiennes, Gays, Bisexuel-le-s, et Trans (LGBT) a pour objet la défense des droits de ces derniers et la lutte contre toutes les discriminations dont ils sont victimes. Le festival « Homosaïques » est avant tout un moment militant, culturel et festif qui s'adresse aux adhérents et plus largement à toutes les personnes qui souhaitent se rencontrer et partager une pensée commune.
Le festival est l'occasion de donner une lisibilité à l'ensemble des actions conduites tout au long de l'année.

Date de réalisation : du 8 au 17 mai
Territoire : de la Commune

Autres financements attendus :

- Conseil Régional : 1 500 € (par convention)
- Conseil Départemental : 800 €

Coût de l'action : 4 400 €
Subvention sollicitée par l'association : 1 000 €
Subvention proposée par la Ville : 1 000 €
Subvention versée en 2014 : 1 000 €

ASSOCIATION REGIONALE DES JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE D'AUVERGNE (LES JMF D'AUVERGNE)
44 bis rue du Creux Rouge – 63100 Clermont-Ferrand

Projet : éducation artistique

L'association a pour objet de développer le goût de l'activité musicale ou artistique et de sensibiliser le jeune public au spectacle vivant, notamment en milieu scolaire.
Son projet d'éducation artistique, construit avec les artistes de Sotéo, poly-instrumentistes, compositeurs et pédagogues, s'adressera aux enfants du groupe scolaire Mendès France et du collège Baudelaire sur le quartier Saint Jacques. Des ateliers en milieu scolaire seront organisés ainsi qu'une résidence d'artistes avec un ancrage à partir du Centre Georges Brassens où seront conduits des ateliers. Deux concerts seront prévus à l'Opéra Théâtre pour clôturer cette démarche.

Date de réalisation : du 17 novembre 2015 au 7 mai 2016
Territoire : Saint Jacques

Autres financements attendus :
- DRAC : 5 000 €

Coût de l'action : 13 300 €
Subvention sollicitée par l'association : 5 000 €
Subvention proposée par la Ville : 5 000 €
Subvention versée en 2014 : 21 500 € correspondants à trois projets (14 500 € : projet Rassegna – 5 000 € projet Andando – 2 000 € : projet en lien avec la Direction de la Culture)

LABORATOIRE AUVERGNE DE LA LAÏCITE
5-7 rue Villiet – 63000 Clermont-Ferrand

Projet : la laïcité

L'objet de l'association consiste à conduire et réaliser toutes études permettant d'approfondir le concept de laïcité dans son contenu, son histoire, son actualité et son avenir.
Son action se traduit par des réunions régulières et publiques sur toutes les questions concernant l'actualité de la laïcité, par l'organisation de débats et conférences sur ce thème et l'organisation d'un concours sur la laïcité en direction des lycéens.

Date de réalisation : sur l'année
Territoire : de la Commune

Autres financements attendus :
- Conseil Régional : 1 500 €
- Conseil Départemental : 12 000 €

- Fondations : 3 000 €

Coût de l'action : 22 480 €
Subvention sollicitée par l'association : 1 500 €
Subvention proposée par la Ville : 1 500 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 octobre 2015

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY